

# Editorial pour des mois d'été : sans murmure et sans hésitation

Publié le 15 août 2016  
Abbé Sébastien Gabard  
6 minutes

L'homme moderne perd l'équilibre, vacille et tombe du haut de ses valeurs contemporaines parce que son intelligence ne trouve plus l'ordre et la logique dont elle a naturellement besoin pour mouvoir la volonté et l'agir humain.

Le grand remède au mal contemporain est l'esprit d'obéissance qui rend la volonté propre empresée à suivre et accomplir les directives venant d'une personne ayant autorité. La fonction ou l'expérience d'autrui lui donne autorité pour guider sûrement des volontés indéterminées, fragiles ou incapables par elles-mêmes de poser les actes les meilleurs pour leur épanouissement.

L'obéissance devient vite une question de bon sens pour l'humain réaliste qui ne prétend pas tout connaître par lui-même, et comprend la nécessité de s'appuyer dans son action sur des règles imposées avec autorité, parce qu'elles ont fait leur preuve pour le bien de tous.

Il y a une obéissance qui est héroïque pour le prêtre qui l'expose comme pour les fidèles qui l'appliquent : c'est la mise en œuvre de la modestie chrétienne dans les lieux de culte et dans les maisons religieuses. L'héroïsme du prêtre est tiré de la vertu de justice qui l'oblige à enseigner ses brebis, même si celles-ci menacent de le lapider (!) ; l'héroïsme des fidèles vient de l'obéissance qui les rend prompts à appliquer une loi apostolique dont ils ne comprennent pas les tenants et aboutissants. Que l'on se rassure, la tenue vestimentaire des catholiques à la messe n'est pas un sujet issu de quelques troubles ordinaires compulsifs chez les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X.

Cinquante-trois ans avant la naissance de cette congrégation sacerdotale, le Code de Droit canonique, qui régit la vie de l'Eglise, en parle. Nous étions en 1917 quand le pape **Benoît XV** édita le travail de saint Pie X sur les lois de l'Eglise à laquelle tout baptisé catholique appartient. Il est remarquable de constater que le Code consacre un seul article à l'obligation si grave de la messe dominicale, et qu'il réserve également un article pour statuer sur la tenue vestimentaire durant la messe.

Voici ce qui est noté au [canon 1262](#) :

*Quand ils assistent aux fonctions sacrées, spécialement à la messe, soit à l'église, soit au dehors, les hommes doivent être tête nue ; les femmes doivent avoir la tête couverte et être vêtues modestement, surtout quand elles s'approchent de la sainte table.*

Le saint pape n'a pas placé arbitrairement cette loi ecclésiastique car, contrairement à l'obligation dominicale qui ne figure pas dans la sainte Écriture, celle-ci y a été inscrite par Dieu Lui-même à travers la plume inspirée de ses deux Apôtres saint Pierre ([1 P III, 1-7](#)) et saint Paul ([1 Tim II, 9-15](#)) :

*Tout homme qui prie, ayant la tête couverte, se déshonore ; et toute femme qui prie, sans avoir la tête couverte, se déshonore.*

Ces prescriptions apostoliques sont bien mystérieuses pour l'homme du XXI<sup>e</sup> siècle qui respire inévitablement les vapeurs ambiantes de l'immodestie et de l'indifférence des psychologies masculines et féminines. Que cette loi soit difficilement compréhensible est un fait qu'il faut accepter, tout en reconnaissant qu'elle vient du Bon Dieu, que les Apôtres ont jugé important de la transcrire, car elle n'est pas immédiatement évidente, quoiqu'utile pour le bonheur spirituel des humains. Sans la modestie, l'organisme spirituel demeure à jamais faible et bancal.

Ce mystérieux précepte s'adresse d'abord aux hommes qui sont toujours attirés par les distinctions honorifiques, la reconnaissance sociale et la manifestation de leur force physique. Le Bon Dieu leur impose de se découvrir la tête pour paraître devant Sa majesté avec simplicité et humilité, sans manifester sa différence, sa supériorité ou sa classe sociale vis-à-vis de son voisin. Tous les hommes

seront à même enseigne au Jugement dernier : ainsi il ne convient pas de garder un chapeau ou une casquette en présence de Dieu. De plus, les hommes ont l'obligation de voiler leur force physique devant le Tout-Puissant en ne portant pas de short à l'église, en ayant des manches longues et une chemise fermée. La modestie ici prescrite leur demande d'avoir des vêtements qui dissimulent leur corps pour ne pas attirer sur eux des regards humains qui se détourneraient de la contemplation divine requise à l'église. Cela est vrai également dans les prieurés ou maisons religieuses.

Ces exigences sont aussi sévères que celles imposées aux femmes ; elles s'adressent seulement à une psychologie différente. Les femmes aspirent naturellement à faire valoir leur beauté, ce qui peut être tout à fait honnête et légitime, mais la messe n'est pas précisément destinée à devenir « un défilé de mode, un concours de beauté ou un combat d'élégance ». Force est d'admettre que cette reconnaissance passe par la tenue vestimentaire et le soin de la chevelure. Ainsi le Bon Dieu, dans ce souci constant de simplicité et d'humilité en Sa présence, exige que les femmes cachent tout ce qui pourrait les « faire voir » et distraire l'assemblée chrétienne de sa prière à l'Hostie immaculée. C'est ainsi qu'à côté du devoir de se couvrir la tête pour se cacher en Dieu, la femme doit être en robe ou en jupe, d'une longueur couvrant les genoux en position assise, sans bras nus, ni décolletés. Que les femmes comprennent, qu'à l'exception de la mantille, cette modestie vestimentaire est également requise dans les prieurés et maisons religieuses où les prêtres ont fait don de leur chasteté parfaite au Seigneur pour Lui réserver leur amour.

C'est près de la Vierge des douleurs qu'il faut trouver la force de l'obéissance à Dieu et à l'Église, car ces maîtres infailibles ne prescrivent que le strict nécessaire au salut de l'humaine nature : ils ne peuvent ni se tromper ni nous tromper en ces matières de foi et de mœurs, même s'il est vrai qu'avoir un voile sur la tête est souvent agaçant, et que porter cravate et veste n'est pas connaturel à la jeune génération !

Que l'humble Vierge Marie guide tous les fidèles en ces matières délicates et les conduise si besoin à l'héroïsme de l'obéissance.

*Faites donc toutes ces choses sans murmure et sans hésitation.*

*Ph II, 14*

**Abbé Sébastien Gabard**, prêtre de la **FSSPX**

**Source** : **La voix des clochers** n° 44